



CFTTA

**Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles
d'Aquitaine**

Bulletin d'inscription

Formation Psychogénéalogie et Analyse Transgénérationnelle 2021-2022

- Je m'inscris au cycle de formation psychogénéalogie et analyse transgénérationnelle à **Bordeaux du 19 mars 2021 au 26 juin 2022**

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Email :

Profession :

Merci de nous renvoyer votre inscription et le contrat de formation à lire attentivement avant de nous le retourner signé. Vous avez un délai de rétractation de 10 jours (ou 14 jours si inscription à distance) après avoir signé le contrat.

Adresse de facturation (si différente) :

- J'ai bien pris connaissance des conditions générales de participation
 Je m'inscris à la formation sous ma pleine et entière responsabilité

Date :

Signature :

Remplir et retourner à :

CFTTA - Maureen BOIGEN
47 avenue Gambetta
33120 ARCACHON

CFTTA -représenté par Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta- 33120 Arcachon
Tel. 06 43 18 52 81

Email cftta33@hotmail.fr- www.psychogenealogie.com
n° siret : 43453964900062 n° DA : 75331176833



CFTTA

Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles

d'Aquitaine

Conditions de participation

La psychogénéalogie et l'analyse transgénérationnelle sont des méthodes à visée thérapeutique, et peuvent s'inscrire en complément d'autres disciplines médicales ou paramédicales.

Coût pédagogique

Il inclut l'ensemble de la documentation remise. Tout stage commencé est dû en totalité. Dès réception du contrat accompagné des arrhes, l'inscription est validée et confirmée ensuite par une convocation pour chacun des stages.

Inscriptions

Toute inscription à un cycle de formation, est précédée d'un entretien gratuit téléphonique ou sur place avec Viviane DELHON (à Lalbenque) ou Maureen BOIGEN.

Pour confirmer votre inscription, Il est indispensable de retourner le bulletin ci-joint rempli et signé accompagné du chèque d'arrhes, d'une lettre de motivation et d'un CV.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Sauf en cas de prise en charge institutionnelle, les inscriptions envoyées sans règlement ne seront pas prises en compte.

Vous recevrez une confirmation écrite de votre inscription. Le contrat de formation à retourner paraphé et signé dans un délai maximum de 20 jours avant le début du premier stage.

Financement

Ce contrat entre en vigueur passé un délai de rétractation de 10 jours, à compter de sa signature par le stagiaire. Il s'accompagne d'un chèque de caution de 420 € encaissable en cas de désistement en cours de formation.

Coût total de la formation : 3640 € soit 140 €/jour (tarif particulier) ou 160 €/jour (institution, entreprise..)

Le paiement est réparti pour chaque stage.

Les tarifs sont nets (régime hors TVA) , hors transport, repas et hébergement.

Les modes de règlement sont : le virement, le paiement par chèques pré-établis aux dates de séminaires), les règlements en espèces.

Des facilités de paiement peuvent être accordées sous certaines conditions (échelonnement des règlements)

Certification

À l'issue du cycle de la formation, un certificat de praticien en psychogénéalogie et analyse transgénérationnelle est remis sous conditions d'avoir effectué et réglé la totalité des séminaires et d'avoir soutenu un mémoire et une présentation de cas en fin de cycle.

CFTTA -représenté par Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta- 33120 Arcachon
Tel. 06 43 18 52 81

Email cftta33@hotmail.fr- www.psychogenealogie.com
n° siret : 43453964900062 n° DA : 75331176833

CFTTA

**Centre de Formations aux Thérapies Transgénérationnelles
d'Aquitaine**

Hébergement

Les séminaires sont hors résidentiels. Les repas et hébergements sont à la charge des stagiaires.

Annulation

Passé le délai légal de rétractation dont dispose le stagiaire (10 jours) et sauf cas de force majeure, le CFTTA pourra conserver les arrhes versées, en cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation.

le CFTTA peut être amené à modifier les horaires d'un stage, les participants seront alors informés au moins 15 jours à l'avance.

Prise en charge par l'employeur et formation permanente

Si vous bénéficiez d'une prise en charge par votre employeur, faites-nous parvenir les renseignements suivants : raison sociale, adresse, téléphone, afin d'établir une convention de formation.

CFTTA -représenté par Martine Maureen BOIGEN, Directrice, 47 avenue Gambetta- 33120 Arcachon
Tel. 06 43 18 52 81

Email cftta33@hotmail.fr- www.psychogenealogie.com
n° siret : 43453964900062 n° DA : 75331176833